



PAR COURRIEL

Québec, le 13 décembre 2024



N/Réf. : 91565

**Objet : Votre demande d'accès aux documents**

[REDACTED],

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 27 novembre dernier, laquelle est ainsi libellée :

« [...] je désire recevoir le ou les documents suivants :

Indiquer pour chaque ministère, organisme, société d'État et organisation faisant partie des entités consolidées les éléments suivants :

- Le nombre d'ETC (ou employés) qui sont employés depuis 3 années consécutives au sein du même ministère, organisme, société d'État et organisation faisant partie des entités consolidées ;
- Le nombre d'ETC (ou employés) qui sont employés depuis 5 années consécutives au sein d'un même ministère, organisme, société d'État et organisation faisant partie des entités consolidées. »

Vous trouverez ci-joint le document détenu par le Secrétariat du Conseil du trésor concernant votre demande.

Nous vous indiquons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Veuillez agréer, [REDACTED], nos salutations distinguées.

*Original signé*

Maxime Perreault  
Responsable de l'accès aux documents et  
de la protection des renseignements personnels

p. j.

Nombre d'employés selon l'estimation du nombre d'années au sein de la même organisation, par ministère et organisme

Ministères et organismes (MO)	Nombre d'employés ayant 3 ans et plus au sein du MO	Nombre d'employés ayant 5 ans et plus au sein du MO
010-Culture et des Communications	271	223
030-Relations internationales et de la Francophonie	222	161
050-Affaires municipales et de l'Habitation	351	258
055-Immigration, Francisation et Intégration	1 021	653
060-Santé et Services sociaux	534	366
064-Régie de l'assurance-maladie du Québec	1 108	887
065-Famille	289	212
067-Enseignement supérieur	330	185
075-Travail	45	10
080-Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation	945	749
095-Sécurité publique	4 195	3 728
096-Cybersécurité et du Numérique	115	58
140-Conseil exécutif	771	576
160-Conseil du trésor	352	232
188-Fonds du Tribunal administratif des marchés financiers	8	4
206-Conseil du patrimoine culturel du Québec	2	1
210-Finances	376	306
238-Conseil supérieur de l'éducation	18	15
240-Retraite Québec	1 398	1 134
244-Commissaire à la lutte contre la corruption	41	20
245-Commissaire à la santé et au bien-être	8	0
246-Directeur des poursuites criminelles et pénales	277	202
247-Commissaire au lobbyisme du Québec	27	14
256-Bureau d'audiences publiques sur l'environnement	28	18
267-Commissaire à la déontologie policière	19	13
274-Commission d'évaluation de l'enseignement collégial	9	9
280-Économie, Innovation et Énergie	343	256
289-Conseil de la magistrature	4	0
293-Bureau du coroner	24	13
320-Société de l'assurance automobile du Québec	2 532	1 919
321-Fonds d'aide aux actions collectives	3	2
323-Institut de la statistique du Québec	215	156
328-Commission de protection du territoire agricole du Québec	54	38
344-Office de la protection du consommateur	98	83
350-Éducation	590	386
360-Office des professions du Québec	32	26
367-Régie du bâtiment du Québec	331	256
368-Commission municipale du Québec	35	21
370-Assemblée nationale	342	262
371-Commissaire à l'Éthique et à la Déontologie	7	5
372-Commission de l'éthique en science et en technologie	2	1
374-Vérificateur général	204	148
380-Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs	2 340	1 809
386-Régie des alcools, des courses et des jeux	130	103
390-Sûreté du Québec	546	375
392-Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec	20	14
397-Centre d'acquisitions gouvernementales	170	29
400-Justice	2 296	1 750
402-Tribunal administratif de déontologie policière	3	3
408-Commission d'accès à l'information	41	27
413-Bureau des enquêtes indépendantes	2	1
415-Fonds du Tribunal administratif du travail	233	177
425-Commission québécoise des libérations conditionnelles	25	14
430-Commission de la fonction publique	17	12
450-Fonds du Tribunal administratif du Québec	109	72
491-Langue française	7	1
505-Conseil de gestion de l'assurance parentale	5	3
510-Tribunal administratif du logement	98	70
520-La Financière agricole du Québec	416	328
538-Office des personnes handicapées du Québec	70	58
560-Curateur public	527	380
600-Ressources naturelles et Forêts	979	779
630-Élections Québec	202	159
660-Conseil du statut de la femme	15	12
700-Emploi et Solidarité sociale	4 090	3 323
703-Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail	3 495	2 884
710-Office québécois de la langue française	187	106
730-Société d'habitation du Québec	205	163
771-Fonds Accès Justice	1	0
773-Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux	203	158
781-Fonds Aérien	153	130
787-Fonds de prévention et de recherche en matière de cannabis	11	7
791-Fonds des ressources naturelles - volet gestion des énergies fossiles	9	7
796-Fonds de la Cybersécurité et du Numérique	851	638
807-Fonds des réseaux de transport terrestre (FORT)	3 694	2 935
812-Fonds des services de police	723	576
814-Fonds de partenariat touristique	112	88
817-Fonds d'information sur le territoire	267	224
820-Fonds de gestion de l'équipement roulant	238	195
826-Fonds des ressources naturelles	463	363
830-Commission des transports du Québec	62	47
839-Fonds de la sécurité routière	10	6
850-Transports et Mobilité durable	676	491
872-Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels	6	4
874-Fonds du financement	6	5
878-Fonds des registres du ministère de la Justice	65	48
<b>Total</b>	<b>41 354</b>	<b>32 180</b>

Notes

Personnel régulier-occasionnel assujetti à la Loi sur la fonction publique

Sans les titulaires d'emploi supérieur, ni les étudiants-stagiaires

Personnel actif au 31 mars 2024

## AVIS DE RE COURS

À la suite d'une décision rendue en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, L.R.Q., c. A-2.1.

### RÉVISION

#### a) Pouvoir

L'article 135 de la loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art.137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

#### Québec

525, boul. René-Lévesque Est  
Bureau 2.36  
Québec (Québec) G1R 5S9

Téléphone : 418 528-7741  
Télécopieur : 418 529-3102

#### Montréal

500, boulevard René-Lévesque Ouest  
Bureau 18.200  
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Téléphone : 514 873-4196  
Télécopieur : 514 844-6170

Téléphone sans frais pour les deux bureaux : **1-888-528-7741**

Courrier électronique : [ca.i.communications@ca.i.gouv.qc.ca](mailto:ca.i.communications@ca.i.gouv.qc.ca)

#### b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

#### c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les trente jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de trente jours (art. 135).